

Marat (Jean-Paul) :

Plan de législation criminelle. Ouvrage dans lequel on traite des délits et des peines, de la force des preuves et des présomptions, et de la manière d'acquérir ces preuves et ces présomptions durant l'instruction de la procédure, de manière à ne blesser ni la justice, ni la liberté, et à concilier la douceur, avec la certitude des châtiments, et l'humanité avec la sûreté de la société civile.

Référence : 6476

Paris, Rochette, 1790 ; in-8 ; bradel cartonné recouvert de papier marbré, pièce de titre bleu-nuit, non rogné (reliure du XIXe) ; 157 pp., (1 bl.), portrait gravé par Blanchard en frontispice et rajouté : "Commandements de la Patrie par Marat (l'Ami du Peuple), Extrait du Publiciste Parisien" (XIXe).

Commentaire : Ex-libris P. Duputel. (INED, 3053). Seconde édition après celle de Neuchatel en 1780 ; en réalité, l'ouvrage a été complètement remanié et enrichi. Très répandu en Suisse et en Allemagne, la première version de ce traité y a exercé une certaine influence au point que Joseph II en avait adopté certains points. Bon exemplaire à toutes marges, le document ajouté est tout à fait intéressant. Infimes usures et un coin un peu mâché, sans gravité.

Année 1790

Prix : **800,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Ancienne Clagahé
librairie.clagahe@hotmail.com

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472502-6476>